

Mes rendez-vous

Diagnostic éducatif

Le :/...../..... à h

Lieu :

Module 1

Le :/...../..... à h

Lieu :

Module 2

Le :/...../..... à h

Lieu :

Module 3

Le :/...../..... à h

Lieu :

Module 4

Le :/...../..... à h

Lieu :

Temps individuel de synthèse

Le :/...../..... à h

Lieu :



Contact

Pour toute demande d'informations concernant le programme d'éducation thérapeutique **22 raisons d'avancer**, contactez le secrétariat de génétique

Tél. 02 41 35 38 83

Centre Hospitalier Universitaire d'Angers

4 rue Larrey - 49933 Angers Cedex 9

www.chu-angers.fr



Partenaires :



Programme d'Éducation Thérapeutique

22 raisons d'avancer

Délétion 22q11.2

*Je participe
à un programme d'éducation thérapeutique
et ma maladie est plus légère à porter*

Direction de la communication - CHU Angers - juillet 2020

www.chu-angers.fr



CHU
ANGERS
CENTRE HOSPITALIER
UNIVERSITAIRE

Qu'est-ce que l'éducation thérapeutique du patient (ETP) ?

« L'éducation thérapeutique du patient vise à aider les patients à acquérir ou maintenir les compétences dont ils ont besoin pour gérer au mieux leur vie avec une maladie chronique » (Définition de l'Organisation Mondiale de la Santé).

Le programme « 22 raisons d'avancer » s'adresse aux jeunes de 15 à 25 ans concernés par la délétion 22q11.2 et vivant dans la région des Pays de la Loire.

Il est animé par différents professionnels : un médecin, un conseiller en génétique, un assistant social, un psychologue et/ou un patient expert, tous formés à l'éducation thérapeutique.

La participation est gratuite et sans obligation.



En pratique

J'ai une délétion 22q11.2 et il m'a été proposé de participer au programme ETP :

>> Un professionnel de santé du programme me contacte pour fixer un rendez-vous.

>> Lors de cette première rencontre, j'évoque mes difficultés, mes questions ou mes attentes en lien avec ma maladie. Nous établissons alors ensemble un **diagnostic éducatif**.

>> Selon mes besoins, je participe à **des ateliers en groupe (Modules - 5 personnes maximum)**. Il s'agit de discussions, d'ateliers pratiques, dans une ambiance bienveillante, afin d'enrichir mes connaissances.

>> A la fin du programme, je fais le point avec un professionnel à l'occasion d'un **temps individuel de synthèse**.

Les modules qui peuvent m'être proposés :

- **Module 1 : Être autonome pour sa santé**
 - ✓ Il m'aide à comprendre ma maladie, mes symptômes et me donne des outils pour être plus autonome dans mon suivi médical.
- **Module 2 : Mieux connaître ses centres d'intérêt pour construire un projet personnel et/ou professionnel**
 - ✓ Il m'aide à parler de moi, de mon parcours, de mes envies personnelles et professionnelles.
- **Module 3 : Mieux connaître les démarches administratives au service de ses droits**
 - ✓ Il m'aide à identifier les démarches à accomplir en devenant adulte, les personnes ressources qui peuvent m'aider.
- **Module 4 : Développer des relations sociales**
 - ✓ Il m'aide à reconnaître, nommer et exprimer mes émotions et celles des autres. Il me permet également d'analyser des situations de la vie quotidienne et relationnelles pour éviter de me mettre en danger ainsi qu'à faciliter ma vie sociale.